



Fédération **N**ationale des **U**nions de **J**eunes **A**vocats

LE PRÉSIDENT

COPIE

SYNERGIE OFFICIERS

2bis, quai de la Mégisserie
75001 PARIS

Fax : 01 40 28 47 73

A l'attention de Monsieur Patrice RIBEIRO, Secrétaire Général

Paris, le 26 octobre 2010

Monsieur le Secrétaire Général,

Depuis quelques semaines, votre syndicat multiplie les propos caricaturaux et injurieux à l'égard de la profession d'avocat au motif de votre forte réprobation d'une réforme inéluctable de la garde à vue dans notre pays.

Je refuse de verser dans les mêmes excès car il serait ridicule d'enfermer tous les fonctionnaires de police, et en particulier les officiers que vous représentez, dans la posture outrageante de vos prises de positions.

Nous, jeunes avocats, sommes convaincus que les fonctionnaires de police sont au service de l'enquête et de la manifestation de la vérité. L'avocat n'est pas un obstacle à l'enquête, il en est l'un des rouages indispensables dans un Etat de droit pour une justice équilibrée, tant pour la personne mise en cause que pour la victime.

Pour tenter de dépasser les postures politiques et corporatistes, et osant croire que vos propos ne sont que l'expression de la profonde méconnaissance de notre métier, je vous invite officiellement à créer, de concert avec les autres syndicats de la Police Nationale, un groupe de travail avec nous, Jeunes Avocats, pour établir un Guide des Bonnes Pratiques Communes.

C'est en ce sens que j'écris également aux autres syndicats de la Police Nationale.

Je suis à votre disposition

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Romain CARAYOL

www.fnuja.com

president@fnuja.com

56, avenue Victor Hugo - 75016 PARIS

t/ 01.53.64.52.00 - f/ 01.45.00.45.99